

This document and your purchase invoice state all the dispositions of this Protection Plan (Plan), sold by the retailer for the benefit of the Plan owner, and the obligations and services to be provided by Comerco Services Inc. (Comerco) for the product covered by this Plan. This Plan is administered by Comerco. Comerco deposits funds in a guarantee trust fund in order to cover future claims. This trust is also bonded in part by an insurance company. Comerco agrees to provide the following services: advice on stain removal, cleaning, repair or replacement of the covered product, conditional upon such services being required as a result of accidental staining or breakage covered by this Plan.

YOUR OBLIGATIONS:

1. YOU (PLAN OWNER) MUST HAVE THE COVERED PRODUCTS DELIVERED FROM THE RETAILER, FREE FROM STAINS OR DAMAGE.
2. YOU MUST REPORT ANY STAIN OR COVERED DAMAGE TO COMERCO WITHIN FIVE (5) DAYS OF ITS OCCURRENCE AND REASONABLY COOPERATE WITH COMERCO TO ALLOW THE SERVICE TO BE PERFORMED UNDER THIS LIMITED WARRANTY.
3. YOU MUST FOLLOW THE CARE & MAINTENANCE GUIDELINES BELOW.
4. EXCEPT FOR THE STEPS LISTED IN THE CARE GUIDELINES BELOW, YOU MUST NOT ATTEMPT STAIN REMOVAL WITHOUT FIRST CONTACTING OUR CUSTOMER REPRESENTATIVE TOLL-FREE AT 1-866-913-1350.
5. YOU MUST RETAIN THIS LIMITED WARRANTY CERTIFICATE AND YOUR ORIGINAL PURCHASE INVOICE FOR THE PRODUCT AND PROVIDE THIS INFORMATION TO COMERCO UPON REQUEST. ONLY PRODUCTS LISTED ON THE PURCHASE INVOICE ARE COVERED BY THIS PLAN.

Fabric and Leather Limited Warranty - Term and Coverage:

The term of this Limited Warranty is for a period of sixty (60) months from the date of delivery of the covered products. The total value of products covered under the Limited Warranty shall not exceed \$10,000. Coverage under this Limited Warranty applies only to products used inside single-family owner-occupied residence. If, during the period of Limited Warranty coverage, the fabric or leather becomes damaged due to punctures, rips, tears, burns (not caused by fire) or stained as a result of normal spills including food and beverages, human or pet biological stains or cosmetics, Comerco will repair or clean the damaged or soiled area. Limited Warranty coverage is subject to the Guidelines for Care and Maintenance (see below) included herein. If the stain cannot be removed or the damaged product cannot be repaired, Comerco will pay for the cost to replace ONLY the damaged piece of furniture, or portion thereof. Replacements will be the same as or similar to the original product purchased and shall not exceed the original purchase price of the covered product. Replacements must be made within sixty (60) days of authorization. Comerco may provide monetary settlement in lieu of professional cleaning or replacement of the covered product. Such monetary settlement will not exceed the affected products' original purchase price and will release Comerco from all other obligations under the Limited Warranty.

Guidelines for Care and Maintenance:

Except for the steps listed below, DO NOT attempt stain removal without calling a Customer Representative for TOLL FREE assistance at 1-866-913-1350 or visit www.comerco.com/servicerequest. Use of unauthorized cleaning products will void this Limited Warranty.

Fabric Care Guidelines:

Blot up as much excess moisture as possible. When food or soiling agents have not soaked into the fabric, e.g. mud or ketchup, gently lift away the excess material with a knife before attempting to deal with the stain. For mud or similar soiling agents, allow the area to dry out completely, then vacuum to remove soil.

How To Arrange For Service:

To initiate professional cleaning, repair or replacement, the original owner must first receive prior authorization, by calling 1-866-913-1350 or visit www.comerco.com/servicerequest, and present both this Limited Warranty Certificate and original purchase invoice for the covered products. Improper or incorrectly performed maintenance or repairs will void this Limited Warranty.

Exclusions: This Limited Warranty does not cover:

6. Stains or material damage caused by defects in factory materials or workmanship, or defects apparent at the time of delivery or Manufacturer recalls.
7. Stains or damage to the covered products caused by: orange drinks of any nature, felt tip markers, dye, bleach, paint, acid or corrosive products, chewing gum, buildup of perspiration and body or hair oils, fading, soiling or damage caused by pets (other than bodily fluids), nail polish and nail polish remover, stains of unknown origin and use of non-approved cleaning products.
8. The original owner's failure to use reasonable caution and care to protect the covered products, or the abuse and/or neglect of said product.
9. Overall cleaning and general maintenance, including regular professional cleaning.
10. Stains or damage, as a result of failure to follow the Manufacturer's instructions for care of the covered products.
11. Damage caused by fire, smoke, flood or other natural disaster, theft or vandalism.
12. Natural characteristics that cause appearance variations.
13. Products that are all vinyl and not a combination of leather and vinyl.
14. Products sold "as is" or used.
15. Products used in commercial institutions or for rental purposes.
16. Products in transit or storage.
17. X coded and non-colorfast fabrics.
18. Seam separation of fabric and leather products.
19. Odor removal, even if caused by a stain.
20. Cracking and peeling of leather products.
21. Damage caused by scratches or tears in the upholstery.

22. Ready-to-assemble products.
23. Wicker or rattan products,
24. Stains or damage not specifically listed as being covered.

General Conditions:

25. Comerco, the Customer Representative and the Insurer shall be released from all liability due to:
 - (i) damage to the product, replacement of the product or injury to any person that is not due to the fault of Comerco, the Customer Representative or the Insurer; (ii) indirect, consequential, or incidental damages (including damages for lost profits, business interruption and the like). Losses are limited to the current value of the covered products and will not exceed the original retail value of the covered products for which your provided Fabric or Leather Protector or spot remover are used.
26. If no defect is found or if Comerco, based on the terms and conditions of this Limited Warranty denies the repairs, the original owner will be responsible for all costs incurred.
27. This Limited Warranty is non-transferable to a subsequent owner and will not be renewed upon expiration of the coverage term.
28. Please retain this copy for your records.

Le présent document ainsi que votre facture d'achat exposent toutes les dispositions du Plan de protection (Plan), vendu par le détaillant et dont bénéficie le détenteur du Plan, ainsi que les obligations et les services qui seront rendus par Comerco Services inc (Comerco) à l'égard du produit couvert par le Plan. Ce Plan est administré par Comerco. Comerco dépose des fonds dans une fiducie de garantie afin de couvrir les réclamations futures. Cette fiducie est également bénéficiaire d'un cautionnement limité émis par une compagnie d'assurance. Comerco convient de fournir les services suivants : des conseils pour l'enlèvement de taches, le nettoyage, la réparation ou le remplacement du produit couvert, à condition que le service soit nécessaire suite à une tache ou un bris accidentel couvert par ce Plan.

VOS ENGAGEMENTS:

1. VOUS (DÉTENTEUR DU PLAN) DEVEZ OBTENIR LE PRODUIT DU DÉTAILLANT, SANS TACHE OU DOMMAGE.
2. VOUS DEVEZ SIGNALER À COMERCO TOUTE TACHE OU TOUT DOMMAGE COUVERT DANS LES CINQ (5) JOURS SUIVANT SON APPARITION ET COLLABORER RAISONNABLEMENT AVEC COMERCO POUR PERMETTRE L'EXÉCUTION DU SERVICE EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE.
3. VOUS DEVEZ SUIVRE LES LIGNES DIRECTRICES DE SOIN ET D'ENTRETIEN CI-DESSOUS.
4. SAUF POUR LES ÉTAPES RECOMMANDÉES DANS LE GUIDE DE SOINS (VOIR CI DESSOUS) IL N'EST PAS RECOMMANDÉ DE NETTOYER LA TACHE AVANT DE CONTACTER NOTRE SERVICE À LA CLIENTÈLE AU NUMERO SANS FRAIS 1-866-913-1350.
5. VOUS DEVEZ CONSERVER VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉ AINSI QUE VOTRE FACTURE D'ACHAT ET FOURNIR CETTE INFORMATION À COMERCO SUR DEMANDE. SEULS LES PRODUITS SUR VOTRE FACTURE D'ACHAT SONT COUVERTS PAR CE PLAN.

Garantie limitée Tissu et Cuir : Termes et conditions :

La période de couverture de cette garantie limitée est de soixante (60) mois à partir de la date de livraison des produits couverts pour les taches et dommages accidentels. Cette garantie limitée ne pourra offrir de couverture aux produits dépassant la valeur d'achat de 10 000 \$. La couverture de cette garantie limitée s'applique seulement aux produits utilisés dans une résidence familiale. Si, durant la période de couverture de la garantie limitée, le tissu ou le cuir du produit est endommagé par une tache causée par un dégât normal, incluant la nourriture et les breuvages, une tache biologique d'humain ou d'animal, des produits cosmétiques, par une tache accidentelle causée par un stylo ou crayon, ou si le produit est endommagé accidentellement par une brûlure ou la chaleur (non causés par le feu), alors Comerco paiera pour réparer ou nettoyer le produit endommagé. Si le produit endommagé ne peut être réparé, Comerco paiera pour remplacer SEULEMENT la pièce ou portion du produit endommagé. Si le tissu ou le cuir est endommagé par un trou ou une coupure, cette garantie limitée le couvrira aussi. Le produit de remplacement sera le même ou similaire à l'achat original et ne doit pas dépasser le prix d'achat original. Le remplacement doit se faire dans les soixante (60) jours de l'émission de l'autorisation, sinon cette garantie limitée est annulée. Comerco, à sa seule discrétion, peut fournir un arrangement monétaire au lieu de procéder à un nettoyage professionnel ou au remplacement d'un produit couvert. Ce règlement monétaire ne devra pas dépasser le coût original d'achat du produit concerné et libérera Comerco de toutes ses obligations sous cette garantie limitée. Par ailleurs, la somme totale pour toutes les réclamations des produits couverts sous cette garantie ne peut pas dépasser 10 000 \$ pour la durée de cette garantie limitée.

Recommandations de soins et entretien. Important :

Sauf pour les étapes décrites ci-dessous, N'ESSAYEZ PAS d'enlever une tache sans appeler l'un de nos représentants du service à la clientèle au numéro sans-frais 1-866-913-1350 ou visitez www.comerco.com/demandeservice. Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits non autorisés et si utilisés, la garantie limitée sera nulle. Voyez ci-joint les recommandations de soin et entretien.

Recommandations de soin pour les meubles en tissu et cuir : Le détachant fourni doit être utilisé pour les taches à base d'eau et d'huile.

Suivez les instructions sur l'étiquette :

Nettoyer les taches à base d'eau et d'huile le plus rapidement possible après leur découverte. Cette étape préviendra que les taches soient permanentes. Épongez le plus possible que vous le pourrez le liquide avant d'utiliser le détachant fourni. Lorsque de la nourriture ou des agents souillant n'ont pas imprégnés le tissu, par exemple du ketchup ou de la boue, enlevez doucement l'excédent avec un couteau. Pour la boue et des agents souillant similaires, permettez à la surface de sécher complètement et ensuite enlever la tache à l'aide d'un aspirateur. Si la tache n'est pas complètement nettoyée, utilisez le détachant fourni, tel qu'indiqué.

Pour une demande de service :

Pour engager un nettoyage professionnel, une réparation ou un remplacement, le propriétaire original doit d'abord recevoir une autorisation au préalable, en appelant au 1-866-913-1350 ou visitant www.comerco.com/demandeservice. Il devra fournir ce certificat de garantie limité ainsi que la facture d'achat d'origine pour les produits couverts. Toute réclamation doit être déclarée dans les cinq (5) jours suivants le sinistre (les taches ou les dommages). Comerco doit être contacté avant de prendre action pour corriger les défauts ou enlever les taches et les dommages. Comerco prendra les mesures nécessaires pour contacter un centre de services qui vous contactera. Un entretien inadéquat ou une réparation exécutée sans autorisation rendra cette garantie limitée nulle.

Exclusions- Cette garantie limitée ne couvre pas :

6. Les taches ou les dommages matériels causés par un défaut dans le matériel de fabrication ou par la fabrication ou un défaut apparent au moment de la livraison ou un rappel du fabricant.
7. Les taches ou dommages causés au produit couvert par: la teinture, décolorant, peinture, acide ou produit corrosif, gomme à mâcher, transpiration ou toute huile corporelle, décoloration, salissure ou dommage causés par les becs, dents ou griffes d'animaux, vernis à ongle ou dissolvant de vernis à ongle, les taches d'origine inconnue et l'utilisation de produits nettoyants non autorisés.
8. L'incapacité du propriétaire d'origine de faire preuve de prudence et de soin raisonnable pour les produits couverts. Négligence ou abus envers les produits couverts.
9. Nettoyage complet ou l'entretien général, incluant un nettoyage professionnel.
10. Les taches ou dommages résultant du non-respect des instructions du fabricant concernant l'entretien des produits couverts.
11. Les dommages causés par le feu, la fumée, une inondation ou tout autre désastre naturel, le vol ou le vandalisme.
12. Les caractéristiques naturelles causant des variations au niveau de l'apparence.
13. Les produits entièrement en vinyle et non composés d'une combinaison de cuir et de vinyle.
14. Les produits vendus de seconde main.
15. Les produits utilisés pour les institutions commerciales ou des fins de location.
16. Les produits en transit ou en entreposage.
17. Les tissus codes X et grand teint.
18. La séparation des coutures des produits en tissu et en cuir.
19. La suppression d'odeur même si causée par une tache.
20. Le craquelage et l'écaillage des produits en cuir.
21. Les dommages causés par les égratignures ou les déchirures dans le rembourrage.
22. Les produits prêts à être assemblés.
23. Les produits en osier ou en rotin.
24. Les taches ou les dommages non spécifiquement répertoriés comme étant couverts.

Conditions générales :

25. Comerco et toute compagnie affiliée doivent être libérés de toutes responsabilités en raison de :
 - (i) dommage au produit, remplacement du produit ou blessure à toute personne,
 - (ii) dommage indirect, consécutif ou incident (incluant les dommages pour perte de profit, l'interruption des activités et similaire). Les pertes sont limitées à la valeur courante des produits couverts et ne devra pas excéder le coût d'achat d'origine des produits couverts.
26. Si aucun défaut n'est trouvé ou si, selon les termes et conditions de cette garantie limitée, Comerco refuse la réparation, le propriétaire d'origine sera responsable pour tous les coûts engagés.
27. Cette garantie limitée est non renouvelable et non transférable à un propriétaire subséquent.
28. Veuillez conserver ce document en lieu sûr.